

L'Opinion, 8 décembre 2015

## Jean-Pierre Sueur répare sa bourde sur le financement illégal des partis politiques

 Charles Sapin  08 décembre 2015 à 07h00

Lors du vote des lois « post-Cahuzac » sur la transparence de la vie publique, le sénateur avait omis un mot dans la réécriture d'un article. Un oubli qui empêche les juges de sanctionner certains faits de corruption. Jean-Pierre Sueur a depuis rédigé une proposition de loi pour réparer son erreur, qui devrait être adoptée mardi par les députés.

 Partager mon Opinion       

L'AUTEUR VOUS  
RECOMMANDE

